

dans laquelle on entrelace quelquefois des branchages. Dans les semis partiels, on recouvre les semences lourdes à la houe et les semences légères avec un râteau.

Dans les terrains en plaine et d'une nature compacte, on répand les glands avec une demi-semaille d'avoine ou d'orge. A la récolte des céréales, on aura soin de couper les chaumes assez haut pour ne pas endommager les jeunes chênes. Dans les terrains légers ou en pente, on opère par un semis partiel en bandes ou par repiquement.

La faine n'est semée avec de réels avantages que dans les futaies clairiérées, dans les taillis réservés, ou dans les parties envahies par les plantes parasites. Le mieux est d'opérer par repiquement.

Le robinier, faux acacia, se sème aussi avec avantage au mois de mai; le semis partiel est préféré.

Les semis des pins sylvestres et des pins maritimes s'effectuent en plein ou partiellement. Dans les terrains garnis de bruyères, la graine manquera si l'on ne creusait les bandes ou les trous jusqu'à la partie inférieure du terreau noir acide qui se trouve à la surface du sol.

PLANTATIONS.

On effectue pendant le mois de mars les plantations dans les terrains humides ou pour les essences qui peuvent avoir à craindre les gelées de l'hiver. Pour que les plantations réussissent, il faut employer des plants préparés en pépinière et qui ne soient pas de trop fortes dimensions. Pour les bois feuillus, on reçoit les plants avec avantage, à 2 pouces environ du collet de la racine au moment de les mettre en terre.

On plante avec avantage: de 1 à 3 ans, les pins sylvestre, maritime et laricio; l'épicéa et le mélèze, le bouleau, l'aune, le robinier; de 3 à 6 ans, le sapin, l'orme, le frêne, l'érable; de 4 à 8 ans, le chêne, le hêtre, le charme.

Les plantations doivent surtout être employées pour combler les vides; mais elles sont en outre préférables aux semis dans les localités exposées aux dégâts du bétail et du gibier, à ceux des inondations et des gelées, et sur les hautes sommités.

BOUTURES ET MARCOTTES.

On sait qu'une bouture est une jeune branche qui, séparée de l'arbre et mise en terre, pousse des racines et des rejets et devient un nouvel arbre.

Les saules et les peupliers se multiplient surtout facilement par leurs boutures. Les

peupliers-trembles et les saules-marceaux sont cependant d'une reprise difficile.

On fait la bouture à bois de deux ans, en choisissant des rameaux bien vigoureux, présentant, outre la pousse de l'année, du bois de deux ou de trois ans; on enlève toutes les ramilles et on les réduit à une longueur d'un pied. On coupe inférieurement en biseau et supérieurement à plat. On place obliquement dans le sol de manière à ne laisser en dehors qu'un pouce au plus. On doit favoriser la reprise par des arrosages fréquents.

Une marcotte est une branche que l'on couche en terre sans la détacher de l'arbre dont elle fait partie, jusqu'à ce qu'elle ait pris assez de racines pour faire un nouvel individu.

Le marcottage s'effectue toujours en mai pour repeupler les clairières de taillis de hêtres; on a dû réserver, lors de l'exploitation, un certain nombre de tiges, dont on opère le couchage en faisant une entaille à l'endroit de la plus grande flexion.

EXPLOITATION.

On continue en mars le débitage des bois et le charbonnage commencés en avril. On fait aussi l'extraction de la résine sur les pins sylvestres, maritimes et autres. On pratique un petit bassin au pied des arbres, et on fait, vers le bas du tronc, une entaille d'un décimètre carré en enlevant l'écorce et un peu de l'aubier. La matière résineuse coule dans le bassin. On répète les incisions de huit jours en huit jours.

TRAVAUX DU MOIS DE MAI.

E n'est réellement que dans ce mois qu'on commence et qu'on finit en Canada, les semences et plantations dans les jardins surtout dans le bas du fleuve; c'est pourquoi on ne doit pas perdre un moment; car la belle saison est aussi courte qu'elle est tardive. On doit donc s'empresse, pour y parvenir, de labourer, bêcher, piocher, rateler, dresser les plates-bandes et les planches des quarrés, dès que la terre est assez dégelée pour cela; tenir tout prêt pour les semis et les requipages, que l'on doit faire entrer le dix et le 20 du mois.

AII.

Plante bulbeuse, qui fournit un des plus forts assaisonnements, et dont on fait un usage assez général en Canada, tant par goût que par confiance en ses effets salutaires.

Il produit depuis six jusqu'à quinze